

OLT	IP04- Surveillance et contrôle des espèces invasives ou à forte dynamique d'expansion sur la RNR						Priorité
1-2-3							1
Planification prévisionnelle							
Année d'intervention	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	2j/	2j/	2j/	2j/	2j/	2j/	2j/
	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €

A- Contexte – rappel de la fiche d'opération du plan de gestion 2018-2024 :

La prolifération d'espèces «exotiques» envahissantes est considérée comme la seconde cause de perte de biodiversité dans le monde.

Sur la réserve la présence des espèces exotiques envahissantes suivantes a été notée :

- Buddleia du père David (*Buddleia Davidii*),
- Balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*),
- Vison d'Amérique (*Neovison vison*),
- Ragondin (*Myocastor coypus*),
- Tortue de Floride (*Trachemys scripta elegans*),
- Frelon asiatique (*Vespa velutina*),
- *Campylopus introflexus*.

A ce jour, seule la balsamine de l'Himalaya nécessite d'y porter une « lutte active » (1/2 journée d'intervention en 2017)

Le Laurier palme est également présent au sein de plusieurs bois, notamment sur le secteur de la Côte Jaune. Il convient de limiter sa propagation.

Objectifs :

L'objectif est d'empêcher ou de limiter l'installation des espèces invasives.

Déroulement et organisation

Il s'agit de surveiller ces espèces.

Si elles prennent un caractère perturbant sur la réserve ou si leur dynamique est importante, il s'agira de les détruire selon les protocoles en vigueur.

Organismes en charge de l'opération et partenaires :

Lannion-Trégor Communauté / Prestataire

Coût estimé

Temps agent pour surveillance et organisation de chantiers
Interventions de prestataire, pour une journée de travail par an

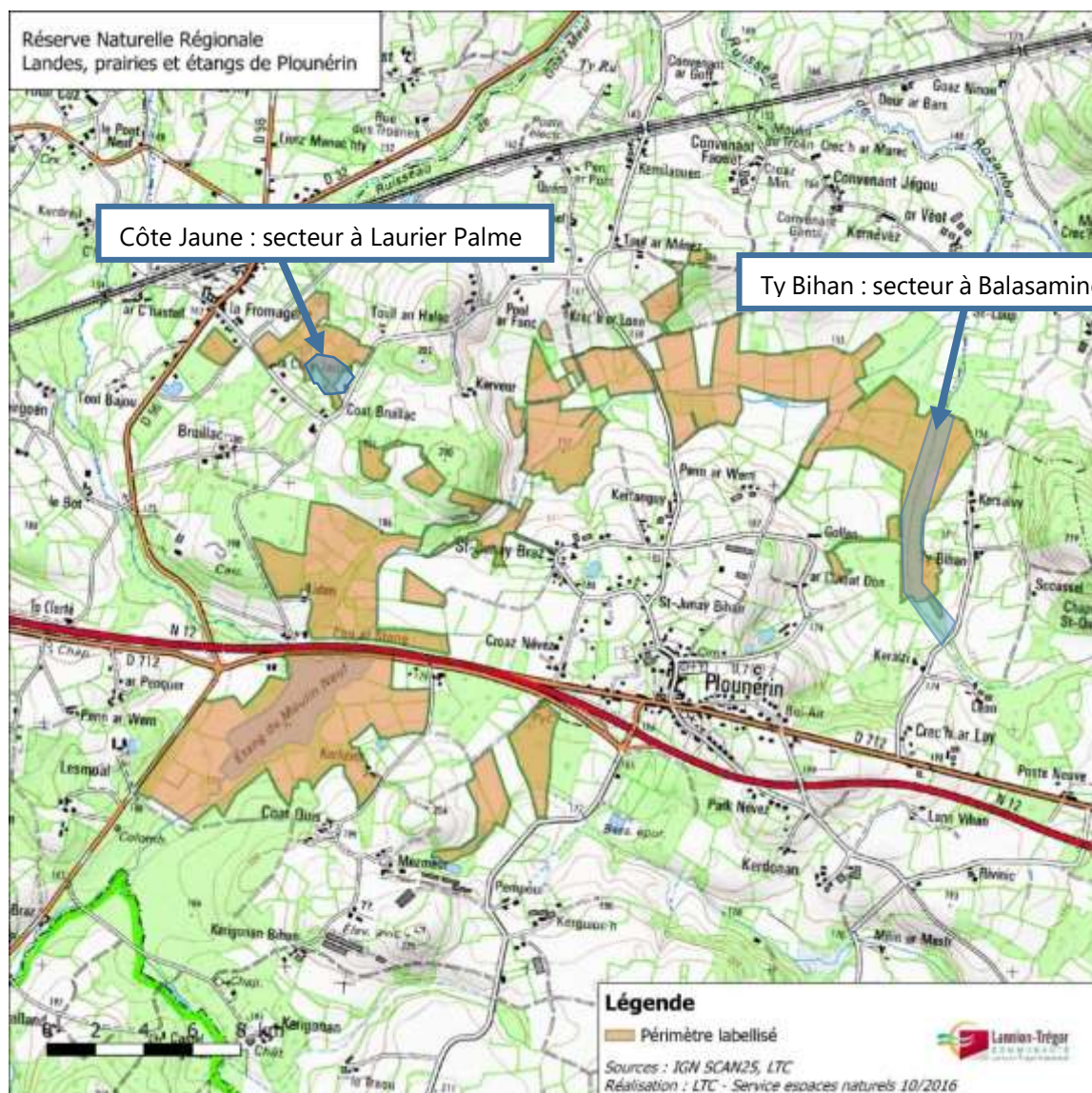
B- Opérations réalisées de 2018 à 2021

Tous les ans, une veille est menée pour détecter l'arrivée ou le développement d'espèces exotiques envahissantes (EEE).



Depuis 2018, des chantiers d'arrachage sont menés dans le vallon de Ty Bihan sur la Balsamine de l'Himalaya. En une demi-journée les plantes sont enlevées et les effectifs diminuent significativement d'année en année. Les chantiers sont réalisés en régie (2018) avec la présence d'une équipe de chantiers d'insertion (2019 et 2020) ou sous la forme de chantiers « argent de poche » avec des adolescents de Plounérin (2021).

En 2020 et 2021, plusieurs journées de chantiers (3 demi-journées) ont été menées dans le secteur de la côte Jaune pour supprimer les Lauriers palmés bien présents dans ce vallon.



B- Opérations réalisées en 2022

L'année a été marquée par la **poursuite des opérations sur la Balsamine de l'Himalaya et sur le Laurier palme et par les malheureuses découvertes de trois nouvelles espèces envahissantes exotiques sur l'Étang du Moulin Neuf.**

Balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*): en continuité avec les années précédentes, deux demi-journées de chantier ont eu lieu pour supprimer cette plante dans le vallon de Ty Bihan. Les chantiers ont eu lieu les 02/08 et le 18/08 avec 4 adolescents de Plounérin, dans le cadre d'une mission « argent de poche ». La deuxième sortie a surtout permis de vérifier le bon arrachage.

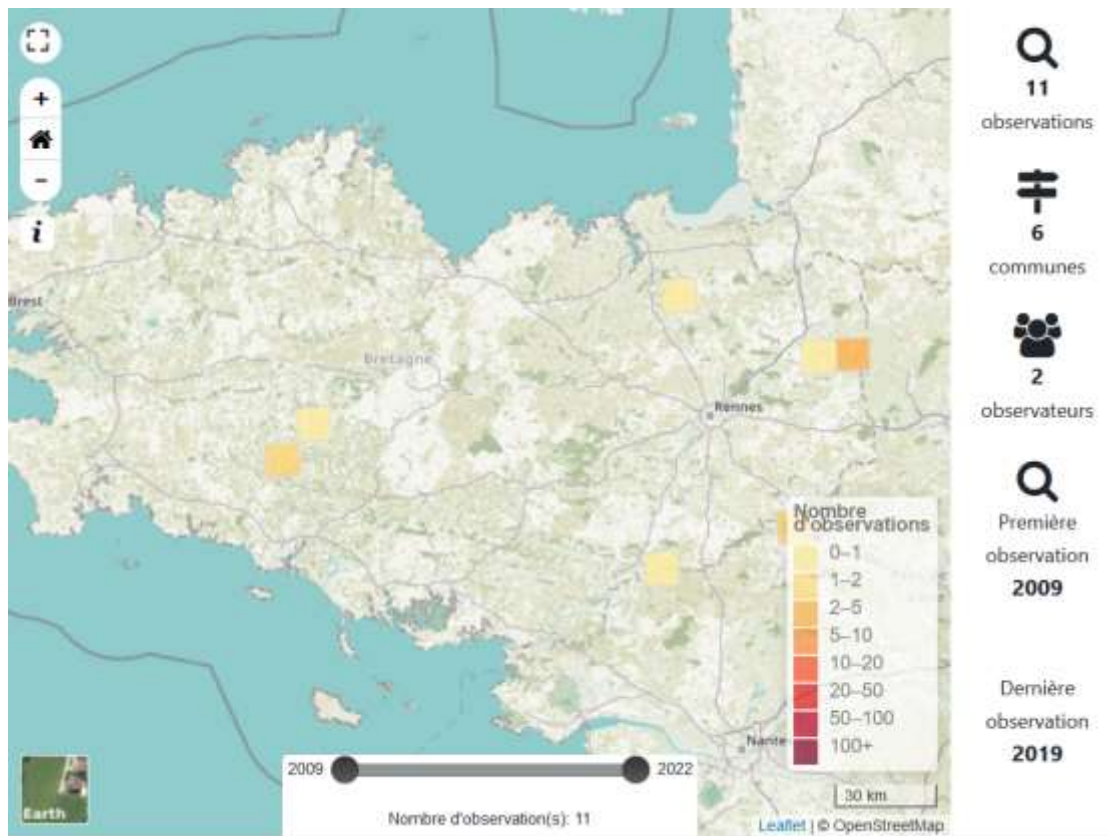
Lors d'une prospection le 30/09 dans ce même vallon, de nombreux plants de Balsamine ont été découverts, en fleurs principalement et parfois déjà en graine. Un arrachage a donc été mené le 3/10.

Laurier palme (*Prunus laurocerasus*) :

Lindernie douteuse (*Lindernia dubia*) : Lors des relevés de végétations menés par le bureau d'études José Durfort (juillet), cette espèce a été découverte sur les bords de l'Étang du Moulin Neuf. Cette plante est reconnue comme une espèce exotique envahissante (EEE) en Bretagne et classée en invasive potentielle (= plante non indigène présentant actuellement une tendance au développement d'un caractère envahissant à l'intérieur de communautés naturelles) (2016, CBNB).

Lindernia dubia est originaire d'Amérique du nord. Elle pousse sur des vases exondées et sables limoneux humides mis à nus par exondation estivale, en bords de cours d'eau, d'étangs, de lacs, de mares, de sablières, de fossés... Elle est reconnue comme pouvant porter concurrence à de nombreuses espèces pionnières indigènes. Sur le site de l'Étang du Moulin Neuf, elle pourrait porter atteinte à l'Élatine hexandra notamment.

L'espèce est très peu présente en Bretagne et n'était pas encore connue en Côte d'Armor.



Source Observatoire Environnement Bretagne -30/09/2022

Une prospection menée avec Vincent Colasse (CBNB) a permis d'identifier la répartition sur le site. Il apparaît que l'espèce est déjà très installée formant des tapis continus de plusieurs centaines voire milliers de m² dans les zones de vases auparavant nues et dépourvues de toutes végétations. Dans les zones déjà végétalisées, elle se retrouve dans les « poches » de sols anciennement nus ou en sous étage/mélange de la végétation présente. Elle est essentiellement présente en bord d'étang mais peut se retrouver ponctuellement assez loin de l'eau.

De ses observations, il apparaît que l'arrachage des plantes seraient très (trop) complexes.

Il a été décidé de réaliser **une cartographie de la présence de la plante** pour comprendre son évolution dans le temps et dans l'espace.

La cartographie a été menée avec un GPS de terrain, le 26/09 sur une après-midi. La qualité de la mesure n'est pas très bonne du fait de la difficulté d'accès aux zones vaseuses en cuissarde. Les prospections se sont concentrées sur les bords de l'étang et en retrait direct. La plante n'a pas été cartographiée dans les zones intérieures du site (dans les prairies) mais elle a été observée en quelques points de manière fortuite.



Lindernie douteuse, en fleur en juillet (José Durfort)



Recouvrement de 1 à 5 % - les feuilles de Lindernia se repèrent sur la photographie de droite par leurs couleurs rougeâtres

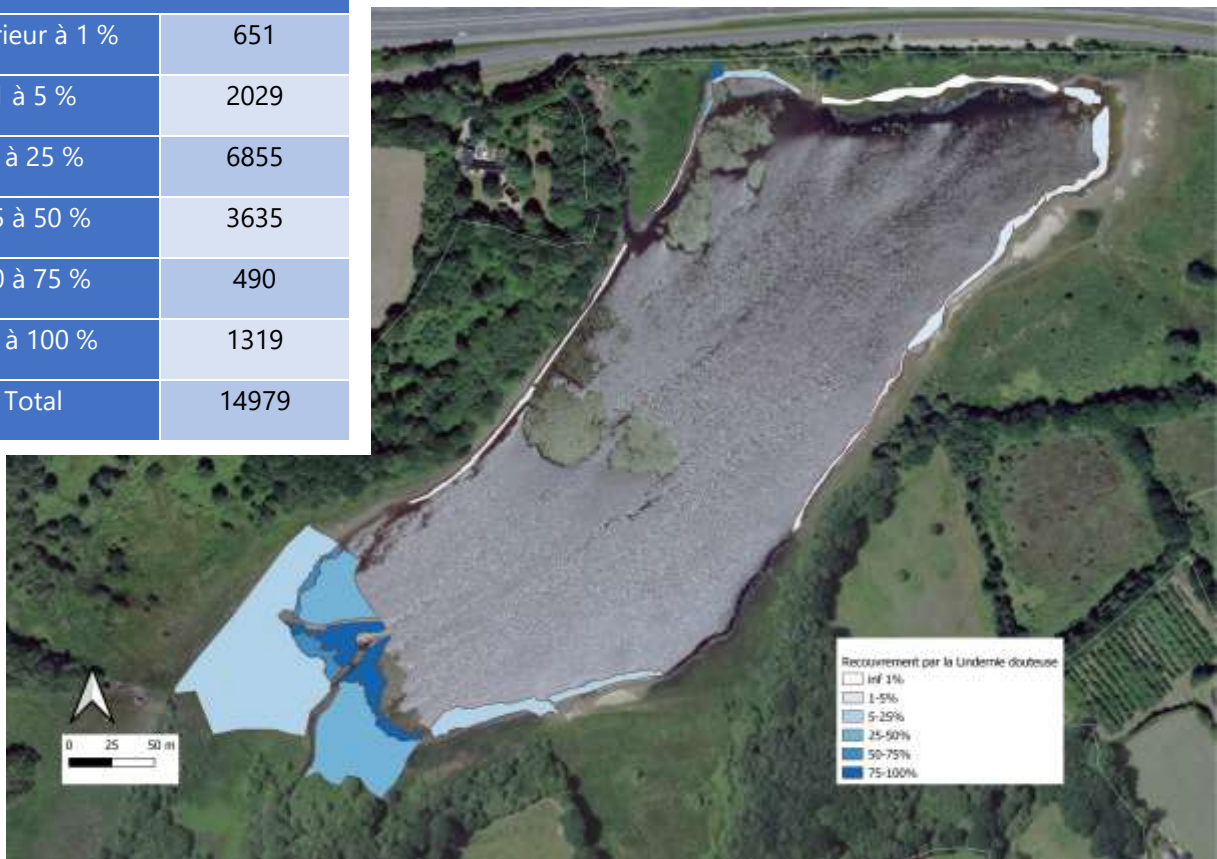


Recouvrement de 50 à 75 % - les feuilles de Lindernia se repèrent sur les photographies par leurs couleurs rougeâtres



Recouvrement supérieur à 75 % - Illustration de la difficulté de cartographier la limite de présence de la plante.

Recouvrement	Surface (m ²)
Inférieur à 1 %	651
1 à 5 %	2029
5 à 25 %	6855
25 à 50 %	3635
50 à 75 %	490
75 à 100 %	1319
Total	14979



Recouvrement en Lindernie douteuse – septembre 2022

Sénéçon du Cap (*Senecio inaequidens*) et Bidens feuillus (*Bidens frondosa*) :



Sénéçon du Cap (photographie de gauche) et Bidens frondosa (photographie de droite)

Ces deux espèces ont été détectées lors des suivis menés sur la Lindernie douteuse. Ce sont des EEE classées comme « avérée » pour le Bidens et comme « potentielle » pour le Sénéçon. E

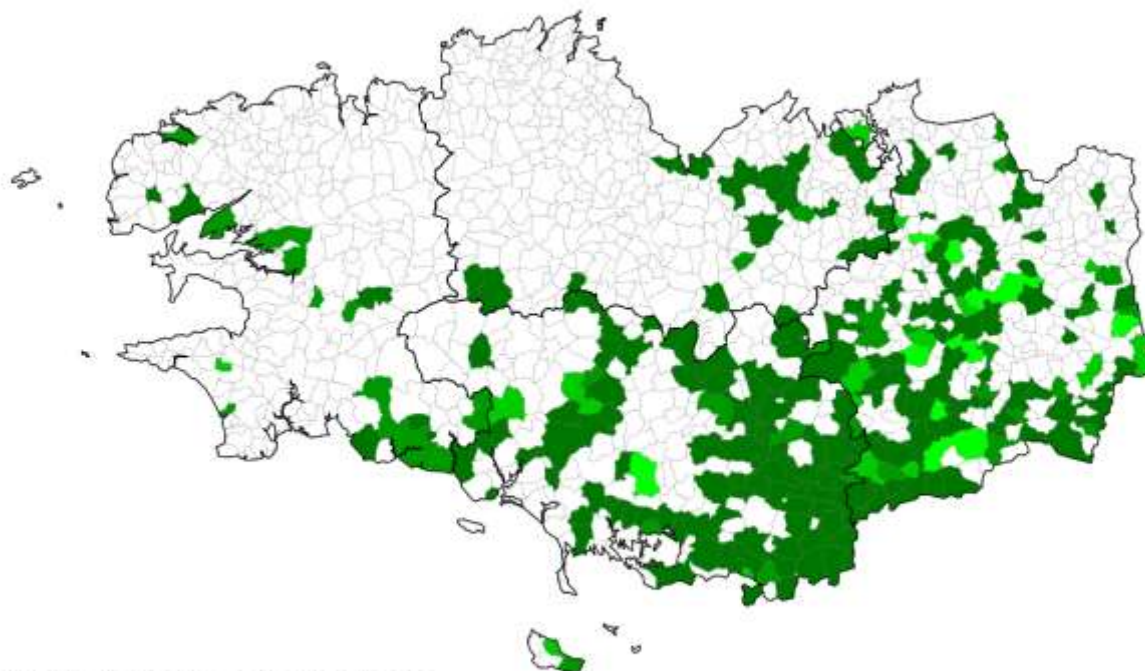
Pour le Sénéçon du Cap, les quelques pieds présents sur les berges près de l'observatoire (et dans un stade peu avancé) ont été arrachés le 10/10.

Pour le Bidens feuillus, un arrachage a été mené ce même jour, puis mis en sac (13 sacs poubelles de 30 litres). L'espèce est principalement présente en mélange avec du *Bidens tripartita* à proximité de la vanne.

***Bidens frondosa* L.**

Bident à fruits noirs, Bident feuillé

Carte de répartition à la commune - Région Bretagne



Période d'observation la plus récente

□ Pas de donnée ■ Donnée historique (<1980*) ■ 1980 - 1990 ■ 1991 - 2000 ■ 2001 - 2010 ■ > 2010

— Limites du Massif Armoricain

* 1970 pour la Normandie

cbn
**CONSERVATOIRE
BOTANIQUE
NATIONAL
BREST**

Source des données : Base de données Calluna du CBN de Brest, agréant des données récoltées par les correspondant-e-s bénévoles et les agents du CBN de Brest ainsi que par ses partenaires (détail & métadonnées sur www.cbnbrest.fr/e/Calluna). Les données reflètent l'état actuel des connaissances disponibles au CBN de Brest et ne prétendent pas à l'exhaustivité.

Date d'extraction : 22 septembre 2022
Fond cartographique : BD carto de l'IGN

